

EXTRAIT DE DELIBERATION
Communauté de Communes VAL DE GATINE
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2022_7_3

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 37

Votants : 39

**Objet : Economie - Atelier
relais Montplaisir - prix de
vente**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 20 septembre à 20 h 00, le Conseil
Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du
smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence
de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 13 Septembre 2022

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Madame
CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques,
Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine,
Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur
ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle,
Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur
BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame
GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur
MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame SAUZE Magalie, Monsieur
SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame
MARSUALT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe,
Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur
SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame RONDARD Audrey a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur
LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

Excusé(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur FRERE
Fabrice, Madame RONDARD Audrey

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU les statuts en vigueur et notamment la compétence développement économique

VU la construction en 2009 d'un ensemble immobilier composé de 3 ateliers relais situés sur la zone d'activité
économique ZAE MONPLAISIR à Champdeniers cadastrés section 067B n° 856-857-858 sur une parcelle de 3329 m²

VU la proposition de mise en vente de l'ensemble des 3 ateliers relais par la commission économique

VU l'occupation des bâtiments et les baux commerciaux en cours

Considérant l'avis des domaines en date du 8 avril 2022 à 304 000 € ht

Considérant que la mise en vente de l'ensemble immobilier dispense de faire valoir un droit de préférence des
locataires selon le dernier alinéa de l'article L 145-46-I du code du commerce

Sur avis favorable du bureau en date du 05.09.2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **à l'unanimité DECIDE**

- **De mettre en vente l'ensemble immobilier comprenant 3 ateliers relais cadastrés section 067B n° 856-857-858**
- **De fixer le prix de vente globale à 304 000 €ht**
- **D'autoriser le Président ou son vice-président par délégation à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 20/09/2022, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours,
mois et an ci-dessus.
Le Président

Jean-Pierre RIMBEAU

